

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon-en Michaille - 01200 VALSERHÔNE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@ccpb01.fr

### DECISION DU BUREAU

Séance du 11 juillet 2024

**N° 24-DB028**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, le Bureau communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au Relais nordique de la commune de Giron, sous l'autorité de Monsieur Patrick PERREARD, Président.

**Présents :**

**BILLIAT :**

**CHAMPFROMIER :** Jacques VIALON

**CHANAY :** Elisabeth JEAMBENOIT

**CONFORT :**

**GIRON :** Florian MOINE

**INJOUX-GENISSIAT :** Joël PRUDHOMME - Denis MOSSAZ

**MONTANGES :**

**PLAGNE :** Philippe DINOCHÉAU

**SAINT-GERMAIN-DE-JOUX :** Gilles THOMASSET

**SURJOUX - LHOPITAL :**

**VALSERHÔNE :** Patrick PERREARD – Régis PETIT – Jean-Pierre FILLION - Serge RONZON - Benjamin VIBERT -

**VILLES :** Guy SUSINI

**Absents :** Jean-Marc BEAUQUIS – Christophe MARQUET - Frédéric MALFAIT

**Pouvoirs :** Isabelle DE OLIVEIRA à Jean-Pierre FILLION - Catherine BRUN à Patrick PERREARD – Daniel BRIQUE à Régis PETIT - Marie-Françoise GONNET à Serge RONZON

**Votants :** 17

**Présents :** 13

**Date de la convocation :** 05 juillet 2024

**Secrétaire de séance :** Philippe DINOCHÉAU

Nature de l'acte : 7. Finances locales – 7.5 Subventions

**Objet : Demande de subvention – Travaux d'optimisation de la station d'ultrafiltration de Chanay**

Monsieur Serge RONZON, Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement, rappelle que la Communauté de communes Terre Valserhône souhaite réaliser des travaux d'optimisation de la station d'ultrafiltration de CHANAY dont le montant est estimé à 439 000 € HT.

Pour l'accompagner dans ce projet, la Communauté de communes souhaite solliciter une aide financière de l'Agence de l'eau et du Département de l'Ain selon le plan de financement suivant :

Aide de l'Agence de l'eau sollicitée :	30 % soit 131 700 €
Aide du Département de L'Ain :	20% soit 87 800 €
Autofinancement :	50 % soit 219 500 €
Total	100% soit 439 000 €

Il invite en conséquence le Bureau communautaire à bien vouloir se prononcer.

**Le Bureau de la Communauté de Communes Terre Valserhône,**

**Après avoir entendu l'exposé de du Vice-président délégué,**

**VU** les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence eau et assainissement,

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**DECIDE**

- **DE SOLLICITER** une aide financière de 131 700 € auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux d'optimisation de la station d'ultrafiltration de CHANAY.
- **DE SOLLICITER** une aide financière de 87 800 € auprès du Département de l'Ain pour des travaux d'optimisation de la station d'ultrafiltration de CHANAY.
- **DE SOLLICITER** une aide financière au taux maximum auprès de tous organismes susceptibles de soutenir la réalisation du projet dans la limite du taux d'autofinancement légale.

- **D'AUTORISER** monsieur le Président ou monsieur le Vice-Président délégué à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Fait et décidé en séance les jour, mois et an susvisés.**

**Ont signé au registre des décisions les membres présents.**

Le Président de la Communauté de Communes Terre  
Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte  
transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour  
excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans  
un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le secrétaire,  
Philippe DINOCHEAU

Le Président,  
Patrick PERREARD

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20240711-24-DB028-DE  
Date de télétransmission : 25/07/2024  
Date de réception préfecture : 25/07/2024